

# Règlement des compétitions 2008

- Les compétitions sont ouvertes aux joueurs ayant une licence 2008, minimum la carte verte et un certificat médical.
- Le classement et la dotation de certaines compétitions pourront être réservées aux seuls membres de l'AS.
- Les compétitions sont régies par les règles de golf, le vade mecum et les règles locales.
- L'inscription doit être faite au plus tard à 18h l'avant-veille de la compétition.

*Certaines compétitions, notées sur le calendrier, seront limitées aux joueurs ayant un index < 35.4. Si toutefois la luminosité du jour le permet, ces compétitions seront ouvertes à tous dans la limite du nombre de joueurs pouvant terminer avant la nuit.*

## **Les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 seront inscrits dans la dernière tranche horaire.**

- Les départs sont consultables au tableau dans le hall d'entrée et sur le site internet du golf ([www.golfdelafreslonniere.com](http://www.golfdelafreslonniere.com)) la veille de la compétition à partir de 12h. (Excepté pour les médailles du jeudi).

- **Le joueur forfait le jour de la compétition aura un statut de disqualifié.** Son index sera modifié en fonction de sa catégorie : catégorie 1 à 4 +0,1 ; catégorie 5 +0,2. (cf. vade-mecum 2008, paragraphe 5.6-1-8)

- **Les départs se feront dans l'ordre croissant des index dans chacune des tranches horaires.** Une dérogation pourra être donnée exceptionnellement par la commission sportive.

- Le compétiteur doit être 5 mn avant son heure de départ aux ordres du starter.

- **TOUS** les compétiteurs doivent **impérativement** relever leurs pitches, replacer leurs divots et ratisser les bunkers.

- **L'usage du téléphone (sauf urgence) et les animaux sont interdits pendant les compétitions** (règle 3-4 refus de se conformer à une règle) **Disqualification.**

- **En cas de litige, sur une règle, pendant la partie,** jouer 2 balles, choisir celle que vous pensez la bonne et compter les 2 scores sur le trou. Au retour avertir la commission sportive **AVANT** de signer la carte (règle 3-3). Si le joueur omet de le faire, il est disqualifié (règle 3-3).

**En cas de différent entre le joueur et son marqueur sur le score d'un trou ou plus, le marqueur ne DOIT pas signer la carte et avertir la commission sportive.**

- **Jeu lent :** Les règles édictées par la FFG autorisent le comité de l'épreuve à sanctionner le jeu lent, les compétiteurs doivent être attentifs aux temps de jeu indiqués sur leurs cartes.

- **En formule stableford,** la balle **DOIT être relevée**, aussitôt que le joueur ne peut plus marquer de point, par rapport à son index réel (règle 32-1b note 3 : **déduction de 2 points du score total des points**), (règle 1-3 entente pour déroger aux règles : **disqualification des compétiteurs concernés**).

- **Il est très vivement recommandé aux joueurs d'être présents à la proclamation des résultats et remise des prix,** par courtoisie pour les partenaires des compétitions. En tout état de cause, les absents ne recevront pas leurs lots. Les abandons non justifiés ne pourront pas participer aux tirages au sort.

- La commission sportive peut modifier le règlement sans préavis. Elle est seule compétente pour régler les litiges sportifs des compétitions qu'elle organise.

La commission sportive